



PICARDIE NATURE

45 jours jusqu'au 23 mai 2016
**Crowdfunding : la parade
nuptiale des animaux...**

<http://fr.ulule.com/parade-nuptiale>



étudier agir sensibiliser

Dossier de Presse

Contact Presse >> Patrick Thiery
Président de l'association Picardie Nature

patrick.thiery@gmail.com

Tel. 06 19 07 94 02

www.picardie-nature.org



Sommaire :	p 2
Communiqué de Presse	p 3
L'association Picardie Nature	p 5
Les actions de protection de la faune sauvage de l'association	p 6
Pourquoi cette collecte ?	p 6
Vous souhaitez participer au crowdfunding ?	p 11



Infos événement

Projet de crowdfunding sur Ulule « La parade nuptiale des animaux ! »

En ligne à cette adresse : <http://fr.ulule.com/parade-nuptiale>

**Objectif à atteindre en 45 jours : 8000€
du vendredi 8 avril au lundi 23 mai 2016**

Contact Presse >> Patrick Thiery

Président de l'association Picardie Nature
patrick.thiery@gmail.com

Tel. 06 19 07 94 02

Communiqué de Presse

Picardie Nature lance un deuxième appel aux dons sur la plateforme de financement participatif Ulule. Le projet s'intitule : « La parade nuptiale des animaux ! ».

Ce sont nos actions en faveur de la protection de la faune sauvage qui sont mises en avant dans cette opération qui fera appel à un dispositif de financement particulier que nous avons déjà utilisé l'année dernière : le financement participatif (ou crowdfunding). Le projet se trouve en ligne à cette adresse : <http://fr.ulule.com/parade-nuptiale>

Il sera actif jusqu'au **23 mai 2016**. Nous avons donc **45 jours** pour récolter au moins **8000€**. En dessous de ce montant, nous n'aurons rien. C'est à dire que si le 23 mai nous avons 7999€, c'est perdu.

C'est la politique d'Ulule (et de ce principe de financement en général) : le **TOUT OU RIEN** ! Si le seuil est dépassé, ça serait encore mieux.

Depuis plus de 25 ans, nous étudions et protégeons différentes espèces dans la Région : amphibiens, chauves-souris, mammifères et oiseaux en général.

L'impact de l'Homme sur la nature (destruction de leurs habitats, assèchement des zones humides, utilisation des pesticides, etc.) a entraîné une forte diminution des populations de nombreuses espèces. Nous agissons chaque année pour soutenir les populations d'espèces menacées et aussi lutter contre un appauvrissement de la biodiversité dans notre région.

Chaque espèce a ses spécificités et son mode de vie et nous œuvrons pour que chaque espèce cohabite au mieux avec les hommes en menant des actions préventives en faveur de leur conservation.

Pour Patrick Thiery, président de Picardie Nature :

« La collecte permettra cette année de réaliser toutes les actions envisagées en 2016 de manière à soutenir les populations des espèces ciblées qui sont globalement, en mauvais état de conservation en Picardie et sur l'ensemble du territoire national. »

Retrouvez toute les informations

<http://fr.ulule.com/parade-nuptiale>

www.picardie-nature.org

Contact Presse >> Patrick Thiery
Président de l'association Picardie Nature

patrick.thiery@gmail.com

Tel. 06 19 07 94 02

En couverture : *Jeunes chouettes chevêche – Bruno Tondellier*

La parade nuptiale des animaux !



Picardie Nature lance un projet de crowdfunding (financement participatif) pour nous aider à financer nos actions de protection de la faune sauvage (chauves-souris, amphibiens, oiseaux, phoques gris, etc.).
Rendez-vous à cette adresse pour connaître l'intégralité du projet et nous aider :

<http://fr.ulule.com/parade-nuptiale>

Nous avons **jusqu'au 23 mai** pour récolter **8000€** !

Si nous n'atteignons pas la somme, nous n'avons rien du tout. Faites grimper le compteur !

En nous aidant, vous participez à la sauvegarde de la biodiversité et des espèces.

Chèques acceptés.



Illustration : Catherine Leriche

ETUDIER - AGIR - SENSIBILISER

Picardie Nature - 1 rue de croÿ - BP70010 - 80097 Amiens cedex 3
TÉ : 03 62 72 22 50

L'association Picardie Nature

Picardie Nature est une **association fédérative régionale d'associations et de citoyens** qui :

- > oeuvrent à la connaissance de la biodiversité ;
- > agissent en protégeant des espèces ou milieux menacés ;
- > interviennent pour le respect de la réglementation de l'environnement ;
- > militent et agissent pour la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement ;
- > contribuent à l'éducation et à la sensibilisation pour la protection de la nature et de l'environnement.

Picardie Nature est une **association loi 1901** à but non lucratif créée en 1970.

Elle est membre actif de deux fédérations nationales :

- France Nature Environnement (FNE) ;**
- Union Française des Centres de Sauvegarde (UFCS).**

Elle est agréée au titre de la protection de l'environnement et reconnue comme représentative au niveau régional. Elle est agréée pour ses compétences pédagogiques par le rectorat d'Amiens.

Picardie Nature compte désormais plus de 900 adhérents et 12 associations, et emploie une quinzaine de salariés qui dynamisent et coordonnent un réseau d'environ 300 membres actifs dans les différents pôles de l'association.

Picardie Nature est organisée en 4 pôles :

Étude faune sauvage :

Le pôle a pour objectifs :

- d'améliorer la connaissance de la faune de Picardie dans le temps et dans l'espace ;
- d'axer les recherches sur les espèces menacées pour la conservation desquelles la Picardie a une responsabilité affirmée ;
- d'informer les Picards et les impliquer dans la collecte de données grâce à un outil d'information géographique en ligne développé par l'association: « Clicnat ».

Ce pôle rassemble 14 réseaux naturalistes auxquels participent environ 350 personnes.

Protection environnement

Les actions sont multiples. Toutefois, la mise en oeuvre de la majorité d'entre elles est dépendante de :

- la sentinelle de l'environnement : outils et lanceur d'alerte grâce aux citoyens sur les atteintes à l'environnement constatées ou sur les risques avec le suivi des projets portés par des opérateurs ;

• la mobilisation des bénévoles dans des réseaux thématiques (eau, agriculture, transport et mobilité durable) et la coordination des associations membres pour des actions concrètes et la participation aux différents projets de politiques publiques.

Protection faune sauvage

Plusieurs programmes d'action ont pour objectif de contribuer à limiter l'impact de l'activité de l'homme sur les espèces sauvages. Ce pôle œuvre à la conservation des espèces (phoques, amphibiens, chauves-souris, rapaces...).

Découverte nature et environnement

L'objectif de ce pôle est la transmission des connaissances et de l'expertise acquises par l'association, vers les adhérents et les différents publics afin qu'ils puissent agir en faveur de la protection de la biodiversité et de l'environnement.

Nos actions concrètes de protection de la faune sauvage



Notre action amphibiens

Chaque année, dès la mi-février et jusque mi-avril, des dizaines de milliers d'amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons, etc.) sortent de 3 mois d'hibernation pour effectuer une migration vers leurs lieux de

reproduction. Cette période est généralement mortelle pour des milliers d'entre eux car parfois une route coupe leur voie de migration et les amphibiens se voient obligés de la traverser pour rejoindre leur lieu de reproduction.

Chaque année, ce sont donc des milliers d'amphibiens qui se retrouvent écrasés sur les routes.

Actions : Nos actions consistent donc à repérer les points noirs meurtriers et à envisager des solutions pour éviter cette mortalité sur les routes. Nous pouvons être amenés à certains endroits à mettre en place des barrages temporaires pour mieux connaître les populations qui transitent et ainsi empêcher les amphibiens de traverser et donc de se faire écraser.

Les premières actions ont été engagées en 2003, le matériel est à renouveler.

Notre action chouette chevêche



Nichoir mésange et nichoir chouette chevêche – Thomas Hermant

La chouette chevêche a été ou est encore victime de la disparition de son habitat principal : le bocage, mais aussi des pesticides utilisés en agriculture, du trafic routier.

La chouette chevêche, ainsi que d'autres oiseaux ont besoin de trous d'arbres et de vieux bâtiments pour nicher. Cela leur permet de se dissimuler du regard des prédateurs mais également de se protéger des intempéries. De nombreux arbres possédant des trous ou des fissures sont malheureusement coupés, les murs anciens sont abattus, les interstices de bâtiments sont rebouchés ou encore des clochers sont rendus inaccessibles par des grillages ... Les oiseaux perdent ainsi définitivement des sites de nidification.

Actions : Nous faisons tout un travail de fond sur la problématique paysagère et la gestion des espaces ruraux. Il faut conserver les prairies, valoriser les vergers à hautes tiges et les haies. Plus concrètement, nous incitons les gens à construire et à poser de nichoirs pour contrebalancer le manque de cavités naturelles.

Notre action hirondelles

Depuis 1990, les **populations d'hirondelles ont chuté de 50%**. Cela provient surtout du manque d'insectes (principalement à cause des pesticides et de la disparition des friches à hautes herbes, des mares et milieux naturels) mais aussi de la **destruction de leurs nids**. Ces destructions réduisent chaque année le nombre de jeunes à l'envol, en obligeant les couples à consacrer plus de temps à la reconstruction ou à élever une nichée de remplacement avant ou pendant la nidification. Les hirondelles sont des animaux protégés par la loi, mais tout le monde ne le sait pas.

En effet, ces oiseaux, bien que porteurs de belles symboliques (printemps, liberté, bonheur, etc.), peuvent déranger par leurs salissures au niveau des fenêtres et des murs des bâtiments sur lesquels ils ont élu domicile.

Pourtant des solutions simples existent !

Notre action : Nous privilégions le conseil afin d'inciter les gens à garder les nids naturels. Nous aidons les personnes rencontrant des désagréments (crottes, salissures) à mettre en place des solutions (constructions, etc.). Nous accompagnons les personnes et les collectivités lorsqu'elles ont des projets de travaux sur les bâtiments concernés.

Notre chance : cohabiter avec des hirondelles est assez facile, les planchettes et autres subtilités sont assez simples d'installation.



Ce qui fait que ça marche : notre expérience solide ainsi que le temps et l'attention que nous consacrons à chaque personne : nous l'écoutons, nous la rassurons, lui expliquons et l'accompagnons dans son projet.

Notre action chauves-souris

La chauve-souris est un animal protégé par la loi. Leurs populations ont fortement diminué depuis 20 ans et des espèces ont quasiment disparu. Cela est dû en partie aux pesticides et aux modifications des paysages (disparition des pâtures, des haies, perte de forêts et de milieux naturels) qui ont un impact sur le développement des moustiques et papillons, et donc sur les populations de chauves-souris...

Une autre cause est la destruction des gîtes utilisés par les maternités.



Chauve-souris Oreillard rouge - Julien Taisne

Ce sont des lieux précieux car ils permettent aux mamans de mettre au monde et d'élever leur petit. De plus, comme une chauve-souris n'a qu'un petit par an, cela en fait un animal d'autant plus en danger.

Les causes de disparition des maternités sont le plus souvent dues à une méconnaissance des animaux : craintes de les savoir là, questionnement sur le devenir de la toiture, inquiétude de trouver des salissures dans le grenier.

Notre action : Nous privilégions le conseil afin d'inciter les gens à garder les maternités chez eux. Nous aidons les personnes et les collectivités ayant des questionnements à propos des chauves-souris présentes dans leurs bâtiments.

Nous accompagnons les personnes et collectivités dans leur projet de travaux sur les bâtiments concernés. Nous conseillons les personnes qui souhaitent accueillir les chauves-souris chez elles.

Sur l'année 2015, nous avons découvert 60 maternités dans des toitures et greniers. La moitié des personnes habitant la maison ont accepté les chauves-souris, l'autre moitié était frileuse et en attente de réponses. Grâce à nous, les trois-quarts de ces personnes ont accepté les chauves-souris et ont ainsi pu devenir **Refuge pour les chauves-souris** !

Notre action phoque gris :

Les phoques sont des animaux sauvages, les liens mère-jeune sont très importants, la femelle protège son jeune. Lorsque le couple mère-jeune est hors de l'eau, l'approcher pourrait vous mettre en danger. Lorsque le jeune est seul, l'approcher de trop près pourrait provoquer l'abandon du jeune



Phoque gris à peine sevré - Régis Delcourt

Notre action : Picardie Nature a mis en place au début de l'année 2016 une zone de protection, le long de la plage, autour de la zone de repos mère-jeune. Les bénévoles de Picardie Nature se sont relayés chaque jour pour assurer une présence sur le terrain du lever au coucher du soleil.

L'objectif général est d'observer et de noter leurs comportements pour mieux connaître l'espèce, mais surtout d'informer les promeneurs sur la présence naturelle et normale de ces animaux sur la plage en les incitant à respecter une zone de quiétude.

Le phoque veau marin se reproduit sur la côte picarde depuis plus de 20 ans. Depuis 3 ans, une femelle de phoque gris tente d'élever son jeune en baie de Somme. Une surveillance est désormais nécessaire.

Toutes nos actions n'existeraient pas sans l'aide des bénévoles qui s'impliquent sur le terrain !

Pourquoi cette collecte ?

La collecte que nous lançons permettra cette année d'équilibrer le budget prévu pour réaliser toutes les actions envisagées en 2016 pour soutenir les populations des espèces ciblées. Ces espèces sont globalement en mauvais état de conservation en Picardie et sur l'ensemble du territoire national.

Nous espérons toucher un nouveau public via le site Ulule comme nous l'avons fait l'année dernière lors de notre appel aux dons pour le déménagement du centre de sauvegarde des phoques de la Baie de Somme.

L'intérêt que portera le public à cette opération permettra de mieux faire connaître des espèces souvent discrètes et parfois mal aimées à tort au

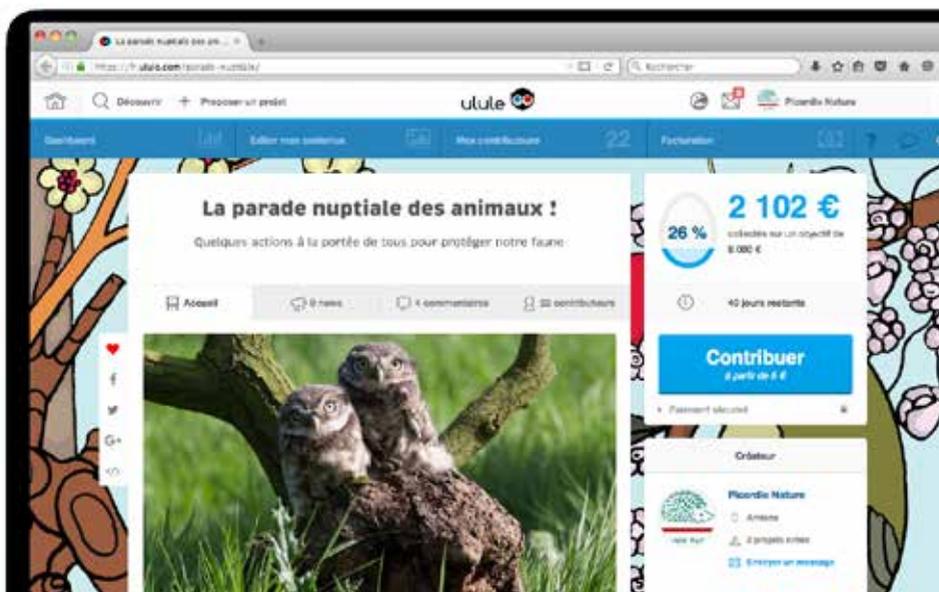
regard des services qu'elles rendent. L'opération permet d'attirer l'attention également sur des espèces indicatrices de la perturbation des écosystèmes.

Vous voulez participer au crowdfunding ?

Pour participer au crowdfunding, il suffit de vous connecter sur cette adresse : <http://fr.ulule.com/parade-nuptiale/> et de réaliser le don de votre choix.

Toute aide sera la bienvenue ! Vous pouvez relayer l'adresse du financement participatif sur vos réseaux sociaux, en parler autour de vous, imprimer des flyers sur notre site internet et les distribuer aux personnes susceptibles d'être intéressées par cette action.

Pour en savoir plus : <http://fr.ulule.com/parade-nuptiale/>





La parade nuptiale des animaux !

Picardie Nature lance un projet de crowdfunding (financement participatif) pour nous aider à financer nos actions de protection de la faune sauvage (chauves-souris, amphibiens, oiseaux, phoques gris, etc.).

Rendez-vous à cette adresse pour connaître l'intégralité du projet et nous aider :

<http://fr.ulule.com/parade-nuptiale>

Nous avons jusqu'au 23 mai pour récolter 8000€ !



Si nous n'atteignons pas la somme, nous n'avons rien du tout. Faites grimper le compteur !

En nous aidant, vous participez à la sauvegarde de la biodiversité et des espèces.

Chèques acceptés.



ETUDIER - AGIR - SENSIBILISER

Picardie Nature - 1 rue de croÿ - BP70010 - 80097 Amiens cedex 3

Tél : 03 62 72 22 50